BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 644

45 – LOIRET

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE D'ORLÉANS

Ventes et cessions

899 743 660 RCS Orléans.
OLCLEAN.
Forme : Société à responsabilité limitée.
Capital : 5000.00 EUR.
Adresse : 181, rue d'Artois, 45160 Olivet.
Précédent propriétaire : 899 743 660 RCS Orléans. **OLCLEAN.**
Oppositions : Article L.236-15 du code de commerce.
Commentaires : Avis au Bodacc relatif au projet commun de fusion nationale. Société absorbante : OLIVET DISTRIBUTION Forme : Société par actions simplifiée Adresse du siège : 181 rue d'Artois Zac Sud 45160 Olivet Capital : 2000000.00 EUR Numéro unique d'identification : 325184596 Lieu d'immatriculation : Orléans. Société absorbee : OLCLEAN Forme : Société à responsabilité limitée Adresse du siège : 181 rue d'Artois 45160 Olivet Capital : 5000.00 EUR Numéro unique d'identification : 899743660 Lieu d'immatriculation : Orléans. Evaluation de l'actif et du passif dont la transmission à la société absorbante est prévue : actif de 203158.53 EUR - passif de 149587.99 EUR. Rapport d'échange des droits sociaux : La valeur nette des apports s'élèverait à 53 570,54 euros. La société OLIVET DISTRIBUTION détenant la totalité des 500 parts composant le capital social de la société OLCLEAN, il ne sera procédé à aucune augmentation de capital et aucun rapport d'échange n'a été déterminé. Il résulterait de l'annulation des parts de la société OLCLEAN détenues par OLIVET DISTRIBUTION un boni de fusion de 23 570,54 euros. La fusion prendrait effet rétroactivement au 1er avril 2024, d'un point de vue comptable et fiscal. Toutes les opérations actives et passives, effectuées par la société OLCLEAN depuis le 1er avril 2024 jusqu'au jour de réalisation définitive de la fusion seraient prises en charge par la société OLIVET DISTRIBUTION. La fusion sera réalisée le 31 août 2024 à 23 heures 59, sous réserve de l'expiration du délai d'opposition des créanciers, et à défaut, le lendemain de l'expiration dudit délai d'opposition. La société OLCLEAN sera dissoute de plein droit sans liquidation, à la date de réalisation définitive de la fusion. Les créanciers de la société absorbante, ainsi que ceux de la société absorbée dont les créances sont antérieures au présent avis, pourront faire opposition à la présente fusion dans les conditions prévues aux articles L. 236-14 et R. 236-8 du Code de commerce, soit trente jours à compter de la présente publication, devant le Tribunal de commerce compétent. . Date du projet commun de fusion : 22.07.2024. Date et lieu du dépôt du projet au RCS au titre de chaque société participante : Pour la société OLIVET DISTRIBUTION : 23.07.2024 (au greffe du tribunal de commerce de Greffe du tribunal de commerce d'Orléans). Pour la société OLCLEAN : 23.07.2024 (au greffe du tribunal de commerce de Greffe du tribunal de commerce d'Orléans)..